



Le mot du président

1er janvier 2015, la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a soufflé sa première bougie.

L'année qui vient de s'écouler a nécessité de multiples ajustements et de nombreux dossiers à traiter, avec des décisions difficiles à prendre. Celles-ci ont toujours été guidées par le souci de répondre aux besoins de nos habitants, dans un budget néanmoins contraint et au regard de réglemmentations prégnantes.

Uniformisation des taxes communautaires, lancement de la réalisation de projets importants : gymnases de Nuisement sur Coole et Vésigneul sur Marne, maison médicale de Pogny, équipement numérique des écoles, réhabilitation des Assainissements Non Collectifs, mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble des écoles de la communauté de communes, sont des décisions majeures, préparées et adoptées par les élus, qui montrent le dynamisme de la CCMC, malgré les incertitudes engendrées par les projets de nouvelle réforme territoriale.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice Mme Amélie Niclet, et également vu le départ de Mme Fauxbâton, qui après une carrière exemplaire passée notamment au service de la Communauté de communes de la Vallée de la Craie a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

En ce début d'année, au nom de tous les élus et du personnel de la CCMC, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et, malgré les événements récents qui menacent notre démocratie et nos libertés, gardons espoir en l'avenir.

Bonne lecture à toutes et tous

Michel JACQUET
Président de la CCMC

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

4 Grande Rue

51240 SAINT GERMAIN LA VILLE



ADMINISTRATION

Personnel

Mme **Annick Fauxbâton** a quitté la Communauté de Communes afin de profiter d'une retraite méritée à compter du 31 décembre 2014. Les élus et le personnel tiennent à la remercier pour le dévouement et la compétence dont elle a fait preuve dans le cadre notamment de la création de la CCMC et sa mise en place.

Le Conseil Communautaire a décidé en juillet 2014 du recrutement d'un Directeur Général des Services. Mme **Amélie Niclet** a ainsi intégré les services de la Communauté de Communes le 1^{er} décembre 2014. Diplômée d'un Master en Droit et Gouvernance des Collectivités Territoriales de la Faculté de Droit de Nancy, elle travaillait précédemment dans les marchés publics et le logement au sein de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der. Elle a repris les domaines de la jeunesse et des investissements auparavant gérés par Mme Fauxbâton et est chargée de superviser les activités des services.

Les services administratifs

- Affaires générales - Comptabilité :
Sabrina Leprévost : 03.26.63.67.35
mardi 14h-17h, mercredi 8h-13h, vendredi 8h-12h
- Direction - Jeunesse – Investissements :
Amélie Niclet : 03.26.63.67.30
du lundi au vendredi 8h30-12 h/ 13h30-17h
- Environnement - assainissement non collectif - ordures ménagères :
Isabelle Looten : 03.26.63.67.32
lundi 9h-12h / 12h30-15h30, mardi et jeudi 9h-12h / 12h30-16h30, vendredi 9h-12h
- Ressources humaines :
Stéphanie Logrieco : 03.26.63.67.31
lundi 8h-12h30, mardi et mercredi 8h-12h30 / 13h00-16h30, jeudi 8h-12h30
- Scolaire et périscolaire :
Laetitia Basville : 03.26.63.67.33
lundi et mardi 8h-12h / 14h-18h, mercredi 8h-12h, jeudi 8h-12h / 14h-18h, vendredi 8h-12h

FOCUS SUR ... LE FLEURISSEMENT DE VESIGNEUL

Depuis le 5 juillet, un bataillon de soldats a pris position dans la rue principale du village : des silhouettes de bois mises en scène pour commémorer le centenaire de la guerre 14-18.



16 soldats de bois, 3 canons, 8 drapeaux et 4 banderoles tricolores, 60 sacs de jute remplis de gravats... ont été installés après de longues heures de préparation par la douzaine de bénévoles qui a fabriqué et mis en place l'ensemble. Un investissement en temps mais aussi financier pour l'association « le Dahlia Boron » qui chiffre aux alentours de 500 € les achats de bois, visseries et autres peintures. Ces efforts ont été récompensés par les nombreux compliments des personnes qui empruntent quotidiennement la traversée du village mais aussi par un prix spécial régional attribué pour cette évocation par le jury de fleurissement. Une belle satisfaction pour l'association Dahlia Boron qui obtient une seconde fleur pour la commune de Vesigneul.



DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

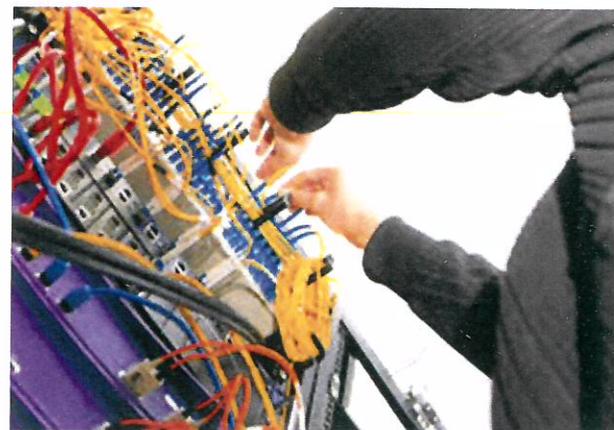
Où en sommes-nous ?

Le dossier avance au niveau départemental, fidèle au calendrier établi, à ce jour, 13 communautés sur 29 ont déjà transféré au SIEM leur compétence :

"Aménagement Numérique".

La Communauté de Communes dont nous faisons partie a dû prendre plusieurs délibérations pour transférer cette compétence Réseaux de Communication électronique au SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne).

Notre Communauté de communes mise sur le très haut débit pour conforter l'attractivité du territoire en échec au développement considérable des usages numériques des particuliers et des entreprises.



Le SIEM est en cours d'élaboration de la première phase de projets qui sera proposée au Conseil général dans le courant du premier trimestre 2015. Rappelons que le département s'est engagé à accompagner le déploiement du "très haut débit" dans la Marne en consacrant 1 million d'euros par an. Un dossier sera déposé pour bénéficier également d'un financement de l'Etat au titre du Fond Spécial pour l'Numérique (FSN).

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Dans le domaine scolaire, la CCMC gère l'ensemble des services d'intérêt communautaire bénéficiant à 657 élèves :

- construction, entretien et fonctionnement des bâtiments scolaires (5 groupes scolaires) de l'élémentaire et du préélémentaire des élèves qui résident sur le territoire communautaire
- acquisition du matériel collectif d'enseignement
- acquisition, entretien et renouvellement du matériel scolaire (fournitures, manuels)
- administration et rémunération des personnels de service et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- financement d'activités organisées dans le temps scolaires (classes de découverte, sorties à la piscine, cinéma, spectacles...)



Dans le domaine périscolaire, l'accueil concerne les enfants scolarisés de 3 à 11 ans en maternelle et primaire le matin avant l'école, le temps de midi et après l'école :

- garderie dans toutes les écoles de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir
- restauration scolaire (55 000 repas par an). Les inscriptions, les repas à commander et la facturation aux familles est assurée par le personnel du service périscolaire de la communauté de communes.
- accompagnement du midi
- Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)
- acquisition, entretien et renouvellement du matériel périscolaire.

Le bilan organisationnel de ce premier trimestre est positif. Avec l'entrée en vigueur de cette réforme, la CCMC a su avec réactivité, apporter des réponses et présenter une offre diversifiée sans devoir demander une participation financière aux familles.

LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

Depuis l'entrée en application de la réforme des rythmes scolaires en septembre dernier, les activités périscolaires (NAP) sont proposées gratuitement par la Communauté de communes. Au total, ce sont 85 activités très diversifiées, artistiques, ludiques, culturelles, sportives..., que les enfants de notre territoire ont pu découvrir depuis la rentrée.



LA CCMC ACCOMPAGNE L'ENTREE DE SES ECOLES DANS L'ERE NUMERIQUE

Avec le soutien du FEDER, Fonds Européen de Développement Régional et dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Éducation, visant à faire entrer l'École dans l'ère du numérique, les enseignants, les élèves et leurs parents disposent de nouveaux services numériques, notamment :

- Le développement du **Tableau Blanc Interactif (TBI)** ou encore **Tableau Numérique Interactif (TNI)**, tableau sur lequel il est possible d'afficher le contenu d'un ordinateur et de le contrôler directement du tableau à l'aide d'un crayon-souris, ou même, avec les doigts. Les ressources interactives se développent et enrichissent l'enseignement. La CCMC a complété l'équipement de ses 5 établissements scolaires en TBI par l'installation de 9 tableaux à Vésigneul sur Marne et 2 à Nuisement sur Coole pendant les vacances de la Toussaint.
- L'acquisition de **tablettes** ou de **PC portables** permet de dynamiser l'apprentissage, d'alterner travail individuel et collectif, d'associer lecture et écriture en facilitant la consultation, les commentaires et les échanges (sur le TBI par exemple), tout en profitant de l'image et du son.



La généralisation progressive des **Espaces numériques de travail (E.N.T.)**, portail internet éducatif, facilite l'accès à un ensemble de ressources et services destinés aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, visant à faciliter les échanges sur la vie de l'établissement et à renforcer l'implication des familles dans la scolarité des élèves. La Communauté de communes disposera d'un espace dédié permettant le développement des échanges d'informations avec les familles d'enfants scolarisés, notamment concernant les inscriptions à la cantine ou à la garderie.

Prévu à 200€ par élève par an, le coût réel des NAP approche les 250 €. Les ateliers sont encadrés par des agents de la Communauté de communes ou des bénévoles (des enseignants, des personnes issues du tissu associatif local, des élus ou des parents d'élève). Pour un bon fonctionnement, les communes d'accueil mettent gracieusement à disposition salles de classe, salles des fêtes, terrain...

Groupes scolaires	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves inscrits aux NAP	
VESIGNEUL SUR MARNE	244	le lundi 96%	le vendredi 94%
NUISEMENT SUR COOLE	166	96%	
MAIRY SUR MARNE	85	le mardi 95%	le jeudi 96%
VITRY LA VILLE	47	77%	77%
MARSON	115	le lundi 90%	le vendredi 85%

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Afin de présenter un accueil de qualité pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, et prétendre aux subventions afférentes, il a été nécessaire d'adapter le PEDT existant, articulé autour des établissements d'enseignements scolaires concernés, des différents partenaires du projet, notamment la CAF.

PROMOTION DES BIBLIOTHEQUES ET DE LA LECTURE.

Dans le cadre de l'action culturelle « jardin des mots », planifiée du 18 mai au 20 juin 2015, un programme d'animations autour de ce thème, soutenu par la bibliothèque départementale de prêt de la Marne, a été préparé par Laurie, notre animatrice de la bibliothèque de Marson :

Intervention d'un apiculteur, atelier de fleurissement, jeu des 5 sens, aquarelles, land'art....

Ces activités, accessibles à l'ensemble des habitants de notre communauté, seront clôturées par un spectacle « dans le jardin de ma main » programmé à la bibliothèque de Marson le vendredi 12 juin en soirée.

La prochaine ouverture de la bibliothèque de Mairy et l'activité autour du bibliobus d'Ecury pourront compléter l'offre.

MULTI-ACTIVITES

Voilà déjà un an que la Communauté de communes de la Moivre à la Coole propose ses multi activités à l'ensemble des enfants et des jeunes du nouveau territoire.

Le principe est toujours le même, **faciliter l'accès aux loisirs au plus grand nombre** (faible tarification et proximité des sites).

Ainsi chaque jeune a la possibilité de s'inscrire aux activités de son choix en consultant le planning d'animation à la carte distribué dans chaque foyer du secteur (feuille orange).

Face à l'étendue du nouveau territoire, des animations sont délocalisées sur Marson (dans les locaux de la bibliothèque intercommunale située au sein du groupement scolaire) et Ecury s/ Coole (dans l'ancienne école du village qui accueille désormais un centre de loisirs).



Laurie et Fleur viennent ainsi à l'occasion épauler l'équipe d'animation en place sur la Craie (Jérémy, Lucile

et Priscillia) dans la mise en place de nouvelles activités (autour du livre, nouvelles thématiques...)

Si le concept des multi activités doit encore se développer au sein des nouvelles communes de la collectivité, ils étaient tout de même plus d'une centaine à avoir participé aux différentes actions proposées au cours de l'été 2014 (les pratiquants étaient originaires de 19 villages de la CCMC), et encore 80 aux dernières vacances de la Toussaint.



L'équipe d'animation s'est une nouvelle fois efforcée de proposer une programmation variée afin que chaque jeune y trouve son compte :

Tournois multi sports, VTT, danse, olympiades pour les champions et les championnes en herbe ; jeux et course d'orientation en forêt, descente de la Marne en canoë pour les aventuriers et les intrépides ; karaoké, activités autour de la thématique d'halloween, boum, loto pour les fêtards. Et sans oublier les animations de constructions, cuisine, activités autour du livre avec les plus jeunes. A cela viennent s'ajouter les traditionnelles sorties au bowling, à la patinoire, au cinéma, à royal kids...

Les 2 séjours proposés cet été ont fait le plein (avec des jeunes issus de tout le nouveau territoire, l'occasion pour eux de faire de nouvelles connaissances).

Le séjour ados au lac du Der fût humide (et pas que pendant les animations sur le lac !) mais les jeunes ont apprécié la vie en collectivité au sein du camping et ont pu découvrir des nouvelles activités (catamaran, tir à la sarbacane et même course de trottinette !). L'occasion pour eux d'oublier (un peu) leurs téléphones portables et leurs ordinateurs...

Les 21 enfants qui ont participé au séjour nature à Villers en Argonne ont apprécié les sorties en forêt à la recherche d'empreintes d'animaux, la visite de la ferme, les grands jeux et surtout le stage d'initiation au poney. Les enfants se sont montrés très attentionnés envers les animaux (soins, brossage, caresses...).



Rendez-vous en 2015 pour partager ensemble de nouvelles aventures et de nouveaux projets...

INVESTISSEMENTS EN COURS

Maison médicale de Pogny



Le projet de construction de la maison de santé pluri-professionnelle est lancé, ce projet présenté en conseil communautaire a été adopté à l'unanimité en octobre dernier. Le dossier de permis de construire est en cours d'instruction.

Les professionnels de santé, notamment : Médecins, infirmières, kinésithérapeute, podologue et associations œuvrant dans le social vont pouvoir intégrer un bâtiment, moderne et fonctionnel.



Il se situera à proximité immédiate du centre commercial avec un accès direct vers la pharmacie pour faciliter les déplacements des patients.



Gymnase de Vésigneul sur Marne

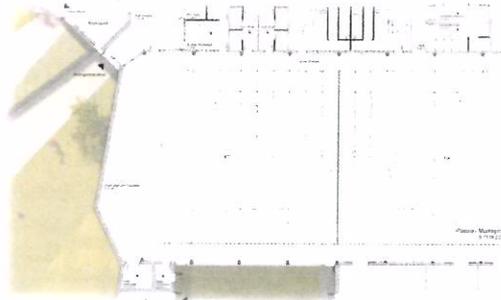
Le lauréat du concours d'architecte a été choisi par le jury et validé par délibération du conseil communautaire.

C'est le projet ci-dessous qui a été retenu.



Situé dans l'enceinte du groupe scolaire il dispose d'un accès extérieur par le parking pour les associations ou les compétitions et un accès direct dans la cour pour les élèves pendant les heures de sport.

L'optimisation et l'organisation des surfaces ont fait partie des avantages de du projet sélectionné.



Durée prévue de l'opération:

Instruction du PC + consultations + réalisation des travaux = 21 mois. Soit une livraison à la rentrée de septembre 2016 sauf imprévus...

Gymnase de Nuisement sur Coole

Situé dans l'enceinte du groupe scolaire, ce bâtiment est destiné à recouvrir une aire de sport existante à ciel ouvert pour pratiquer les activités par tous les temps. Disponible également à terme pour les associations locales.

Les travaux ont démarré le 13 octobre.

Les vestiaires sont en cours de réalisation pour la phase bâtiment et le planning pour le montage de la charpente a été tenu.



Montage de la première toile

Cet ouvrage sera normalement livré et réceptionné mi-avril 2015.

Les solutions techniques retenues sont génératrices d'économies sur le long terme.

Depuis début 2014 vos élus sont au travail pour l'amélioration des conditions de vie sur l'ensemble de la communauté.

Un programme ambitieux d'investissement est mis en place.

Travaux en cours

Construction d'un gymnase pour le groupe scolaire de Nuisement sur Coole.

Choix d'un projet pour la construction d'un gymnase pour le groupe scolaire de Vésigneul sur Marne.

Construction d'une maison pluridisciplinaire de santé à Pogny.

Etapas de la construction du gymnase de Nuisement sur Coole



Ce projet stoppé temporairement en juin dernier pour une mise au point et des études complémentaires est en cours de réalisation.

ACTION SOCIALE

Votre Communauté de communes a pris la compétence de l'action sociale, ce qui vous permet, en cas de besoin, de vous adresser à elle pour tout problème que vous pourriez rencontrer dans votre quotidien, aussi bien en ce qui concerne les enfants, les adultes, les personnes âgées, des problèmes administratifs, financiers, de santé etc...

Une commission, composée de 11 élus, est constituée pour l'étude des cas et pour être force de propositions en réponse aux besoins de la population. La présidence en est assurée par Mme Françoise Drouin.

Toute demande doit être formulée auprès du Président Michel Jacquet ou de Mme Drouin.

Circonscription de Solidarité Départementale

Le territoire de La CCMC est également desservi par la circonscription de la solidarité départementale rive gauche qui dépend du Conseil général de la Marne. Vous pouvez y contacter une assistante sociale.

Téléphone : 03 26 65 18 82

Micro-crèche de Saint-Germain-la-Ville

La CCMC met également à la disposition des familles une **micro crèche**, à **Saint Germain la Ville**, 5 grande rue (face à la Mairie), **L'AUBE DES SENS**, que vous pouvez joindre directement



Au 09 82 31 55 82 ou au 06 20 43 81 65

Mutuelle complémentaire de santé

Préparée par la commune de Pogny : Un questionnaire vous a été remis, via votre mairie pour étudier la possibilité de contrats collectifs en matière de mutuelle de santé.

Pour les personnes intéressées, l'objectif est de vous faire bénéficier de tarifs négociés avantageux.

N'oubliez pas de rendre vos questionnaires en Mairie.

ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

La mise en place d'une OPAH est en cours d'étude. Ce dispositif permet de mobiliser des aides financières selon des plafonds de ressources, pour l'amélioration des logements du parc privé dans le cadre notamment de résorption de l'habitat indigne, la maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation de l'habitat aux personnes à mobilité réduite et la remise sur le marché de logements vacants.

Cette démarche est réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région Champagne Ardenne et le Syndicat Mixte du Pays de Châlons en Champagne afin de favoriser la rénovation et l'équipement des logements.

Pour tout renseignement



Appel gratuit : N° vert 0 800 77 29 30

Un questionnaire vous a été distribué dans les boîtes aux lettres, n'oubliez pas de le remplir et de le renvoyer pour fin janvier au plus tard.

Ce dispositif OPAH permet de mobiliser des aides financières pour améliorer les conditions de logement dans le parc privé.

OPAH - Enquête LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Donnez nous votre avis !

Après deux préparations, nous vous invitons à retourner avant le 31 janvier 2015 au COMAL-PACT 51 56 rue Hippolyte Faivre - BP 11 51005 CHÂLONS EN CHAMPAGNE - cedex

Des aides à l'amélioration de l'habitat bientôt disponibles !

Pour quel répondre au questionnaire ?

La mise en place d'une OPAH est conditionnée par la réalisation d'un diagnostic fin du parc existant existant. La bonne connaissance du territoire implique la participation de chaque habitant. Il est ainsi proposé un questionnaire avant que soient recensés les besoins en matière de logement, mise au point en matière de confort de vos logements.

Les réponses au questionnaire sont absolument confidentielles et uniquement destinées aux besoins de l'OPAH. Ainsi, l'habitat pourra être plus facilement et plus rapidement amélioré sur l'ensemble du Pays de Châlons en Champagne.

Les questionnaires qui auront répondu à l'enquête seront prélevés en priorité du démarrage de la phase opérationnelle (premier fin de l'année 2015).

OCCUPANTS DU LOGEMENT

Nom : _____ Prénoms : _____

Rue : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Téléphone : _____

Age du chef de famille : _____ Nombre d'enfants : _____

Profession : Agriculteur/éleveur Artisan/commerçant/art. lib. Cadre sup. assimilable sup. inf. Retraité Employé Carier Sans activité professionnelle

Nombre de personnes dans la foyer : _____

Vous êtes : Locataire Propriétaire Niberge propriétaire Pour les locataires, mentionnez le type de logement

Si oui, adresse du propriétaire et vous êtes locataire

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Date de construction : Avant 1914 1915-1917 1918-1974 1975-1981 Après 2000

Superficie du logement : _____

Nombre de pièces principales (selon norme Champagne) : _____

Avez-vous bénéficié d'aide à l'amélioration de l'habitat (ANAH) ? Oui Non

Si oui, depuis quand ? Moins d'un an Plus d'un an

Commission Communication

Comité de rédaction

Michel Jacquet / Hubert Fauconnier-Schots

Françoise Drouin / Raymond Lapie

Claudy Mathieu / Christophe Patinet

Marcelle Scieur / Christine Abelé / Daniel Herbillon/

Pascal Vansantberghe / Jérémy Frinot

COMMISSION SOCIALE

Françoise Drouin

Odile Caqué

Danièle Michel

Bernard Millon

Jean-Jacques Pillet

Muriel Renault

Audrey Schuller

Marcelle Scieur

Murielle Stephan

Evelyne Valentin

COMMISSION HABITAT ET ENVIRONNEMENT

Françoise Drouin

Christine Abelé

Roger Berton

Catherine Dethune

Jean-Clouse Faron

Etienne Herissant

Philippe Hincelin

Maurice Huet

Raymond Lapie

J.-Christophe Mangeart

Dominique Millon

Luc Millon

Noël Voisin dit Lacroix